Angoulême, une ville dynamique, attractive, apprenant et solidaire

Une ville qui investit dans l'Économie Sociale et Solidaire

Les effets combinés des crises et les mutations qu'elles entrainent: situation critique des entreprises classiques, montée du chômage, chute du pouvoir d'achat, dégradation des conditions de vie, menaces écologiques … imposent aux pouvoirs publics d'agir à toutes les échelles territoriales.

De plus en plus d'élus locaux rassemblés au sein de réseaux tels que le Réseau des territoires de l'économie solidaire /RTES (qui réunit plus de 60 collectivités) démontrent, à travers des expériences locales, que les initiatives de l'ESS répondent à des besoins non satisfaits, qu'elles ne se limitent pas au traitement social du chômage, qu'elles sont en mesure de concilier justice sociale et protection de l'environnement.

Grâce à son ancrage dans les territoires, l'ESS a montré qu'elle résistait mieux à la crise, ses emplois ne sont pas délocalisables, elle répond à des besoins réels, elle ouvre la voie à une autre forme d'entrepreneuriat, plus équitable et durable, basé sur 4 piliers : la création d'emploi/ l'utilité sociale/ l'innovation/la démocratie participative.
Si l'ESS contribue activement à l'insertion des publics en difficultés, elle ne s'y limite pas, elle crée des emplois stables, de droit commun. C'est pourquoi il est important de considérer l'ESS comme un objet de politique publique à part entière, de l'inscrire dans les schémas régionaux de développement économique, comme c'est le cas en Région Poitou-Charentes qui donne priorité à la création, à la structuration et à la consolidation des activités économiques portées par l'ESS et à leur positionnement au sein de filières locales ciblées.

Précisons que la plupart des villes du Poitou-Charentes ont construit des politiques locales transversales de l'ESS dans lesquelles s'inscrit l'insertion par l'activité économique. Sur le Grand Angoulême une telle politique fait défaut, malgré une culture locale de l'insertion par l'activité économique, des acteurs très engagés et compétents et de fortes attentes. Ce déficit de politique, conjugué aux effets de la crise économique a fragilisé le secteur qui déplore la disparition de plusieurs structures durant ces dernières années. Aucune stratégie partenariale pour anticiper ces problèmes et les gérer collégialement n 'a pu être mise en place , pas plus que ne semble se dégager une vision prospective pour la suite .

Contrairement au Grand Poitiers qui a réalise avec la CRES un portrait de l'ESS sur son territoire, le Grand Angoulême ne s'est pas doté d'un tel outil d'observation à partir duquel pourrait être construite une politique publique de l'ESS.

Engagement d'un plan local de l'ESS pour l'agglomération d'Angoulême

Ce **plan** sera engagé sur la base de constats et analyses réalisées par le Conseil de développement du Grand Angoulême et les réseaux de l'ESS de la Région Poitou-Charentes et dans un souci de complémentarité et de cohérence avec le Schéma régional de développement économique et les orientations du Programme départemental d'insertion (PDI).

Il poursuivra plusieurs objectifs stratégiques:

- **Constituer un axe prioritaire de la politique de développement économique du Grand Angoulême avec des moyens dédiés: un élu référent, un service, un budget**

- **Développer l'image d'un territoire qui parie sur l'intelligence collective et qui encourage les coopérations, les innovations, les partenariats ouverts…pour mobiliser et lever des fonds dédiés à l'ESS**

- **Susciter, soutenir et accompagner des nouveaux projets qui répondent aux préoccupations des habitants et des acteurs existants et permettent d' engager la transition écologique du territoire**

- **Recenser les bâtiments et locaux publics , associatifs, privés … susceptibles d'accueillir des activités ESS dans une logique de reconversion /spécialisation/mutualisation territoriale. Avoir une approche spécifique des locaux et équipements à l'échelle d'Angoulême et Soyaux, en lien avec les ORU , pour mobiliser éventuellements des fonds ANRU et européens . Definir des conditions d'accès et une politique tarifaire différenciée au titre du plan ESS .**

<u>Propositions *:*</u>

- ✓ En répondant à l'appel à projet national (interministériel avec financements CDC et BPI) soutenir la création d' **un Pôle territorial de coopération économique (PTCE)** ciblé sur les activités générées par la **transition écologique** du territoire : isolation des bâtiments , habitat partagé/coopératif, auto-réhabilitation, rénovation thermique des logements , alimentation /agriculture bio /circuits courts, production /maitrise énergie, réduction déchets, recyclage/réparation , transports, logistique urbaine , mobilier urbain, nature dans l'espace public, réappropriation du fleuve Charente avec création de bureaux et activités flottantes…

- ✓ Signature du **PACTE du MOUVES** "Angoulême capitale de l'entrepreneuriat social"

- ✓ Dans le domaine de **l'Insertion par l'activité économique**: soutenir les structures existantes pour améliorer leur viabilité économique en prenant

appui sur **ALESIE** pour identifier les besoins et le potentiel de développement des SIAE, les coopérations à mettre en place, la diversification des modèles économiques et juridiques à envisager , les mutualisations de moyens pour répondre à la **commande publique** et mettre en oeuvre les **clauses sociales et environnementales** qui seront systématiquement introduites dans les appels d'offres des marchés publics du territoire (en lien avec le réseau RGO) , former les dirigeants et les salariés, developper le partenariat avec les entreprises et les filières …

- ✓ **lancer un appel à projets** co-financé par réorientation d'un pourcentage des budgets du développement économique de l'agglomération, voire du département, des financements de la Région, de la CDC, des fonds européens fléchés vers l'ESS pour susciter la création de nouvelles entreprises (sous statuts diversifiés : SCOP SCIC GEIQ CAE…) qui auront vocation à intégrer **l'incubateur et/ou la pépinière** du pôle territorial de coopération économique (PTCE)

- ✓ Pour **développer le secteur des services à la personne** (nombre d'emplois, volumes, horaires, qualité, formation, protection sociale, accessibilité aux revenus modestes…) prendre appui sur le potentiel de la **silver-economie** et du **handicap** pour encourager la création d'activités solidaires et d' emplois durables répondant aux enjeux du maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées, de l'adaptation de l'habitat , de la mobilité /, de l'accès aux services et à l'emploi…

- ✓ Pour répondre aux besoins des **artistes et intervenants culturels et structurer l'économie et les emplois culturels**, accompagner la création d'une **coopérative d'activités et d'emploi spécialisée "culture"** sur le modèle des 4 CAE qui existent en France et qui semble parfaitement adapté à la situation d'Angoulême : vivier d'artistes et d'intervenants qui peinent à vivre de leur art et multiplient les animations et ateliers sans pour autant bénéficier des droits sociaux ni de la stabilité professionnelle auxquels ils aspirent … la CAE pourrait permettre à certains d'entre eux de subvenir à leurs besoins en étant sécurisés , tout en continuant à créer , pratiquer ou produire. En regard, volonté forte de développer une politique culturelle très orientée vers les publics, les pratiques, l'art dans la ville, la circulation des œuvres, les échanges internationaux à travers des résidences-ateliers …cette CAE pourrait donner lieu à la création d'un ou de plusieurs lieux dédiés type **pépinières d'artistes,** quartiers spécialisés avec ateliers et appartements d'artistes pour réhabiliter l'habitat ancien dégradé et offrir des solutions alternatives de logement, habitat partagé et/ou coopératif et de lieux de production et d'exposition :

- ✓ **Pour lutter contre le gaspillage et l'obsolescence**, en concertation et partenariat avec Emmaüs, l'ARU et des collectifs d'artistes, artisans, designers… un Espace de type FAB LAB pourrait être dédié à la **réparation/ (re)création de biens collectifs et/ou individuels** : mobilier urbain, mobilier familial à bas coût, solutions techniques pour la végétalisation des balcons et espaces publics, solutions ergonomie personnes âgées et handicapées, réparation et mutualisation de matériel informatique et électroménager, jeux

et jouets, vêtements … . Espace de rencontre et de coopération avec mise à disposition d'outils (imprimante 3D) matériaux, outils …

- ✓ Initier des **projets de tourisme urbain participatif** en mettant en place des "greeters" (habitants guides) associés à Via patrimoine et aux établissements culturels et chargés de la promotion de la Ville et de ses environs, du fleuve Charente et des produits et évènements locaux.

- ✓ **Créer un évènement festif annuel** en bord de Charente , sur le thème **" l'ESS pour réussir la transition "** avec des Ateliers préparatoires à l'année, en lien avec toutes les "semaines du" , "mois du" ou "printemps du" Développement Durable, commerce équitable, du bio, du goût, de la solidarité internationale, de l'épargne solidaire, du micro crédit, etc…
    - o L'objectif est de fédérer ces initiatives pour atteindre une **taille critique** et donner de la **visibilité** au secteur de l'ESS, susciter idées, initiatives, participation, identifier les ressources locales, sensibiliser élus, acteurs économiques, grand public, lycées et établissements d'enseignement supérieur… et ce , en relation avec le projet **d'Ecole de l'ESS hors des murs, porté par la Région.**